

Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteurs									149	158	172
Coût réel après crédit d'impôt									50,66	53,72	58,48
Professeurs des écoles - classe normale			139	146	153	157	167	180	192	206	222
Coût réel après crédit d'impôt			47,26	49,64	52,02	53,38	56,78	61,20	65,28	70,04	75,48
Professeurs des écoles - hors classe		203	216	234	250	264					
Coût réel après crédit d'impôt		69,02	73,44	79,56	83,25	89,76					
Professeurs des écoles - classe exceptionnelle	220	240	255	270	1) 280						
					2) 290						
					3) 300						
Coût réel après crédit d'impôt	74,80	81,60	86,70	93,16	95,20						
					98,60						
					102						

Correctif à apporter à la cotisation :

Chargé d'école	+ 2 euros
Directeur 2-4 cl	+ 5 euros
Directeur 5-9 cl	+ 10 euros
Directeur 10 cl et +	+ 15 euros

Autres catégories de personnel :

Contrat 20 heures/sem.	45 euros
Contrat 35 heures/sem.	80 euros
Professeur Stagiaire	100 euros
Congé parental, dispo...	50 euros

Temps partiel : Au prorata du temps travaillé.

Retraité : 40% de la cotisation de l'échelon validé pour la retraite.

La cotisation ouvre droit à un crédit d'impôts égal à 66% de son montant. (100% avec les frais réels)

Une cotisation de 157 € ne vous coûte en fait que 53,30 €.

Bulletin d'adhésion à renvoyer par courrier au siège du syndicat :

SNUDI-FO 08 - Bourse du travail - 21, rue Jean-Baptiste Clément - 08000 Charleville-Mézières
ou par mail : snudifo08@gmail.com

Mme, M. : Prénom : Échelon: depuis le/...../.....

Instituteur(trice) – P.E. – Adjoint(e) – Directeur(trice) – ASH – PMF – Suppléant(e) – INSPE – AESH – Retraité(e)

Date de naissance :/...../.....

École et adresse : Quotité : %

Adresse personnelle :

Tel portable :/...../...../...../..... E-mail : @

Déclare adhérer au SNUDI Force Ouvrière des Ardennes

Date et signature

Il est possible de régler :

- par virement (nous demandeur le RIB)
- par chèque (6 chèques maximum)
- par prélèvement mensuel (nous fournir un RIB)

La cotisation devra être encaissée entièrement à la fin de l'année civile en cours. Valable 1 an de date à date.